

Le 10 avril 2014

Communiqué de Presse

Baisse des honoraires médicaux : les signatures conventionnelles ne rapportent rien aux libéraux, elles coûtent.

La CARMF publie les revenus nets 2012, vérifiés sur les avis d'imposition. Pour les 107 000 premières déclarations le résultat est accablant : - 2,4 % en euros courants, - 4,4 % de baisse de pouvoir d'achat en tenant compte de l'inflation 2012. Les baisses moyennes sont pratiquement les mêmes chez les généralistes, les spécialistes, les secteurs 1 ou 2. Les recettes 2014 du régime complémentaire baisseront donc d'autant, car le montant des honoraires négociés impacte directement les recettes du régime et les futures retraites.

Les différentes primes n'ont pas compensé le blocage du C, contrairement à ce que l'on tente de faire croire aux confrères.

En 7 ans l'augmentation du C n'a été que d'un euro alors que charges, impôts, produits courants ont augmenté de 20 %, soit l'équivalent de près de 5 € par consultation. Si le C avait suivi les mêmes augmentations, le régime serait excédentaire et l'on pourrait diminuer les cotisations ou augmenter plus les retraites. Dans la même période les pensions et les réversions n'ont pas été épargnées dans l'ASV avec le passage de la valeur du point de 15,55 à 13 €, conduisant à une baisse du pouvoir d'achat de 25 %, tout ceci en application des mêmes conventions.

La CARMF demande donc aux responsables de dépenser leur énergie à redresser la barre de manière significative au lieu de la dépenser à critiquer la CARMF qui va bien malgré la conjoncture et qui ira encore mieux avec un C en adéquation avec les études, les responsabilités, la pénibilité, les horaires et le statut du médecin libéral. Que ceux qui demandent encore la démission du Président de la CARMF s'interrogent sur leur propre bilan.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 000 cotisants, 77 000 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 2,22 milliards d'euros de cotisations (médecins +caisses maladies) et verse 2,05 milliards d'euros de prestations, les excédents sont affectés aux réserves ou servent à payer la compensation nationale.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr

BNC 2012

	Secteur 1		Secteur 2		Total secteur 1 et secteur 2		évolution BNC 2012/2011		
	Nombre	BNC moyen	Nombre	BNC moyen	Nombre	BNC moyen	secteur 1	secteur 2	sect. 1 + sect. 2
Ensemble des médecins libéraux (1)	83 796	78 866 €	23 817	102 387 €	107 613	84 072 €	-2,34%	-2,55%	-2,40%
Médecine générale	54 811	71 727 €	5 306	64 089 €	60 117	71 053 €	-2,55%	-2,44%	-2,51%
Moyenne des spécialistes	28 985	92 365 €	18 511	113 365 €	47 496	100 549 €	-1,97%	-2,97%	-2,35%
Anatomie cytologie pathologiques	386	97 381 €	64	129 218 €	450	101 909 €	-5,09%	2,51%	-3,65%
Anesthésie réanimation	1 756	144 045 €	972	187 749 €	2 728	159 617 €	-4,34%	-3,36%	-3,70%
Cancérologie	361	182 014 €	64	102 401 €	425	170 025 €	-6,23%	-23,38%	-7,85%
Chirurgie	1 203	93 358 €	3 730	146 149 €	4 933	133 275 €	-2,81%	-4,34%	-3,97%
Dermato vénéréologie	1 909	72 693 €	1 226	81 134 €	3 135	75 994 €	-0,87%	-2,51%	-1,55%
Endocrinologie et métabolisme	274	43 775 €	474	49 677 €	748	47 515 €	-0,67%	-0,22%	-0,33%
Gastro entérologie hépatologie	1 142	96 627 €	646	110 549 €	1 788	101 657 €	1,20%	-1,94%	-0,08%
Génétique médicale	- (*)		- (*)						
Gériatrie	34	54 269 €	- (*)			50 749 €	15,94 %		23,36%
Gynécologie médicale	899	50 279 €	576	62 274 €	1 475	54 963 €	-2,44%	-5,03%	-3,56%
Gynécologie médicale et obstétrique	103	59 432 €	124	90 907 €	227	76 626 €	0,67%	-1,40%	-0,80%
Gynécologie obstétrique	1 206	71 953 €	1 855	101 219 €	3 061	89 689 €	-1,29%	-2,80%	-2,05%
Hématologie	15	81 193 €	- (*)			74 897 €	43,64%		22,01%
Médecin biologiste	212	65 074 €			212	65 074 €	-28,16%		-28,16%
Médecine interne	108	67 664 €	158	63 851 €	266	65 399 €	2,57%	-3,20%	-0,86%
Médecine nucléaire	201	118 026 €	- (*)			119 003 €	-3,92%		-3,62%
Médecine physique et de réadaptation	265	61 173 €	157	81 424 €	422	68 707 €	1,72%	-6,17%	-2,44%
Néphrologie	355	120 959 €	19	73 256 €	374	118 535 €	-4,51%	37,33%	-3,42%
Neurologie	531	76 691 €	234	91 254 €	765	81 145 €	1,47%	-0,27%	0,85%
Ophtalmologie	2 062	111 526 €	2 096	163 443 €	4 158	137 697 €	-0,31%	-0,23%	-0,28%
Oto-rhino laryngologie	890	85 663 €	1 123	95 529 €	2 013	91 167 €	-1,41%	-3,76%	-2,76%
Pathologie cardio vasculaire	3 196	110 213 €	758	105 982 €	3 954	109 402 €	-2,55%	-3,98%	-2,83%
Pédiatrie	1 822	62 191 €	815	76 311 €	2 637	66 555 €	-1,07%	-5,61%	-2,58%
Pneumologie	876	87 054 €	174	79 665 €	1 050	85 830 €	0,90%	0,71%	0,86%
Psychiatrie	4 033	65 591 €	1 761	66 806 €	5 794	65 960 €	2,59%	-0,79%	1,56%
Radiologie imagerie médicale	3 761	114 181 €	497	135 379 €	4 258	116 655 €	-4,65%	-6,01%	-4,84%
Rhumatologie	932	76 501 €	747	76 979 €	1 679	76 713 €	-3,48%	-2,38%	-2,99%
Santé publique et médecine sociale	- (*)								
Stomatologie	424	111 000 €	212	143 362 €	636	121 787 €	-1,80%	-0,57%	-1,20%
Spécialité non précisée	24	43 438 €	- (*)			42 539 €	-1,00%		-10,63%

fichier arrêté au 08/04/2014

(1) y compris les médecins en cumul retraite-activité

(*) chiffres non significatifs

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 000 cotisants, 72 500 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 2 milliards d'euros de cotisations (médecins +caisses maladies) et verse 1, 9 milliard d'euros de prestations. les excédents sont affectés aux réserves ou servent à payer la compensation nationale.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr